

Défendre le droit à l'avortement, c'est défendre la formation à l'IVG à l'université

Ce 28 septembre est la journée internationale de l'avortement libre et sécurisé. Pour l'heure, la formation initiale des médecins en Belgique ne permet pas de les préparer dans de bonnes conditions à la pratique de l'IVG.



Thomas Van Ass



Carte blanche -
Par Un collectif de signataires*

Publié le 28/09/2022 à 08:07 | Temps de lecture: 9 min

Le 28 septembre est la journée internationale de l'avortement libre et sécurisé. Une date qui résonne particulièrement en cette année 2022. En juin dernier, la cour suprême des Etats-Unis a décidé que l'avortement n'était plus un droit fédéral et depuis lors une série d'Etats américains ont interdit l'avortement sur leur territoire. En Belgique, nous n'en sommes pas là, fort heureusement. Dans notre pays, ce droit existe en théorie malgré certaines limitations (délai de recours à l'avortement de 12 semaines, délai de « réflexion », entretien préalable obligatoire, sanctions pénales en cas de non-respect des conditions, etc.), mais il faut rester vigilant pour que cela soit bien le cas en pratique. Nos universités et hautes écoles portent à cet égard une responsabilité certaine.

À lire aussi | [Etats-Unis: la Maison Blanche condamne une «catastrophique» décision de justice sur l'avortement](https://www.lesoir.be/467446/article/2022-09-24/etats-unis-la-maison-blanche-condamne-une-catastrophique-decision-de-justice-sur-l-avortement?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10) ([https://www.lesoir.be/467446/article/2022-09-24/etats-unis-la-maison-blanche-condamne-une-catastrophique-decision-de-justice-sur-l-avortement](https://www.lesoir.be/467446/article/2022-09-24/etats-unis-la-maison-blanche-condamne-une-catastrophique-decision-de-justice-sur-l-avortement?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10)) ([https://www.lesoir.be/467446/article/2022-09-24/etats-unis-la-maison-blanche-condamne-une-catastrophique-decision-de-justice-sur-l-avortement](https://www.lesoir.be/467446/article/2022-09-24/etats-unis-la-maison-blanche-condamne-une-catastrophique-decision-de-justice-sur-l-avortement?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10))

Une pénurie de médecins pratiquant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est dénoncée depuis des années. Or, comme l'indique le rapport de la Commission nationale d'évaluation de la loi du 3 avril 1990 relative à l'IVG dans ses recommandations de février 2020, « la formation des médecins et du personnel médical est primordiale pour garantir l'accès et la pratique des IVG dans des conditions psycho-médico-sociales respectueuses du droit des femmes ». En effet, nous pensons qu'un accès à l'avortement dans les meilleures conditions possibles est essentiel pour les femmes, et plus largement pour toute personne en ayant besoin, quelle que soit son identité de genre.

Pour une formation obligatoire

Nos institutions se dotent de plans d'action en matière de politique du genre, dont la formation à l'avortement devrait faire partie ; ce qui n'est pourtant pas le cas. Il est ainsi étonnant que la formation obligatoire spécifique de la pratique de l'IVG n'occupe pas une place claire et assumée dans les programmes de médecine. Bien sûr, toutes les institutions supérieures ne sont pas sur ce point au même niveau : certaines sont plus en avance que d'autres qui ont déjà intégré ce type de formations dans leur programme. Mais même dans celles-ci, l'IVG est généralement abordée très rapidement dans la

formation. Et dans tous les cas, comme le rappelle le rapport de la Commission nationale d'évaluation, cela ne suffit pas pour assurer la relève de praticiennes et praticiens qui pour beaucoup se rapprochent de l'âge de la pension et sont d'ores et déjà trop peu nombreuses et nombreux.

📖 À lire aussi | «La santé des femmes n'est toujours pas un droit accessible à toutes»

[https://www.lesoir.be/455516/article/2022-07-22/la-sante-des-femmes-est-toujours-pas-un-droit-accessible-toutes?](https://www.lesoir.be/455516/article/2022-07-22/la-sante-des-femmes-est-toujours-pas-un-droit-accessible-toutes?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D70)

[referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D70'](https://www.lesoir.be/455516/article/2022-07-22/la-sante-des-femmes-est-toujours-pas-un-droit-accessible-toutes?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D70)

On a beaucoup parlé ces derniers mois des étudiantes et étudiants qui à l'issue de leur formation, lors de cérémonies de remises de diplôme par exemple, s'interrogent sur le sens de leurs études au regard de l'état du monde. Ces interrogations traversent toutes les facultés et les programmes d'études. A l'échelle de la question qui nous occupe ici, ne pourrait-on pas imaginer que les formations de médecine en universités et écoles francophones intègrent des modules autour du travail de soins en planning familial par exemple ? Ces lieux, inconnus ou mal connus de la plupart, pourraient pourtant devenir des alternatives intéressantes pour les futur-es médecins qui souhaitent s'engager dans une médecine de proximité au sein d'équipes pluridisciplinaires. Surtout qu'en Belgique francophone, la grande majorité des IVG est réalisée en centres extrahospitaliers.

Hôpitaux : une situation préoccupante

Mais bien sûr la problématique de la pénurie de praticiennes et praticiens de l'IVG ne se limite pas aux centres de planning familial. Elle touche également l'hôpital. Il y a beaucoup (trop) d'hôpitaux où l'IVG n'est pas pratiquée. Dans le lot, on trouve des hôpitaux universitaires, des lieux où, par définition, on s'attendrait à ce que l'avortement soit tout à la fois pratiqué et enseigné.

Cette situation est préoccupante. Le rôle de l'enseignement est en effet central pour former des professionnel·les de santé à la hauteur des attentes en matière d'IVG pour permettre l'effectivité du droit à l'avortement sur le terrain.

L'accompagnement et la prise en charge des femmes et des personnes qui demandent un avortement est tributaire de l'enseignement que reçoivent les futur-es médecins. Dans une recherche menée en France, Maud Gelly a montré que les études de médecine n'abordent que très furtivement et superficiellement l'IVG, en ne mettant l'accent que sur les questions législatives et biomédicales orientées vers les contre-indications et les complications et en dramatisant l'avortement. Les questions d'autonomie et de choix des femmes ne sont jamais abordées. Alors que l'avortement « constitue une banalité démographique, historique et statistique » comme nous le rappelle la chercheuse, la formation initiale des médecins, en Belgique également, ne permet en aucun cas de les préparer dans de bonnes conditions à la pratique de l'IVG, voire participe à les en dissuader. Dans le même temps, elle contribue à entretenir le tabou qui entoure la pratique de l'IVG et la stigmatisation aussi bien de celles et ceux qui l'exercent que des personnes qui y recourent.

Alors même que la situation de pénurie de médecins pratiquant l'IVG est bien la démonstration d'une formation inexistante et/ou inadaptée, l'ARES a paradoxalement rendu un avis défavorable quant à la modification du programme de cours sur l'IVG proposé en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les programmes de médecine de nos institutions ne sont pourtant pas à la hauteur des enjeux. Nous savons combien nos institutions sont attachées à la défense des droits humains, parmi lesquels le droit à disposer librement de son corps. Nous leur demandons ici de suivre les recommandations de la Commission d'évaluation de la loi relative à l'IVG et d'inscrire dans leur cursus des formations complètes et pertinentes sur la santé sexuelle et reproductive et la sensibilisation à la pratique de l'IVG, de les

améliorer quand elles existent mais sont insuffisantes, d'organiser un module de formation spécifique à l'IVG dans les différentes facultés de médecine et bien sûr de soutenir les initiatives des enseignant-es qui tentent déjà d'améliorer l'enseignement de ces matières au sein de leurs universités.

***Signataires :** Sandrine Roginsky (UCLouvain), Mona Claro (ULiège), Sarah Sepulchre (UCLouvain), Valérie Piette (ULB), Tania Van Hemelryck (UCLouvain), Yannick Manigart (chef de clinique CHU Saint-Pierre Bruxelles, responsable du City Planning), Anne Delbaere (Hôpital Erasme, ULB), David Paternotte (ULB), Olivier Servais (UCLouvain), Marie Géonet (UCLouvain et HE Vinci), Carole Bonnetier (UCLouvain), Marion Hallet (UNamur), Laurence Vincent (Haute École Galilée), Maria Moreno (UCLouvain), Robert Plasman (ULB), Philippe Vergauwen (ULB Solvay School), Danièle Meulders (ULB), Christine Pagnouille (ULiège), Nora Hocepied (Haute Ecole Bruxelles-Brabant), Anne Morelli (ULB), Marie-Geneviève Pinsart (ULB), Claudine Marissal (ULB et HELHa), Vincent Yzerbyt (UCLouvain), Catherine Fallon (ULiège), Julie Minders (ULB), Malou Carels (ULiège), Youri L. Mora (ULB), Bérengère Marques Pereira (ULB), Laurence Rosier (ULB), Anne-Marie Notarianni (ULB), Géraldine André (UCLouvain), Philippe Hambye (UCLouvain), Gaël Deboeck (ULB), Gisèle De Meur (ULB), Mathieu de Wasseige (IHECS), Charlotte Pezeril (ULB), Sara Aguirre Sanchez Beato (ULB), Isabelle Rorive (ULB), Catherine Bourgeois (STRIGES-ULB), Cécile Vanderpelen (ULB), Louise de Morati (ULB), Delphine Estoret (Direction générale du pilotage et des affaires pédagogiques Wallonie Bruxelles Enseignement), Silvia Mostaccio (UCLouvain), Gilles Segers (Haute Ecole Bruxelles-Brabant), Carol Meurant (Haute Ecole Bruxelles-Brabant), Azélie Fayolle (ULB), Françoise Lauwaert (ULB), Maud Hagelstein (ULiège), Laurent Licata (ULB), Maïté Maskens (ULB), Julie Terache (ULB), Véronique Fontaine (ULB), Vanessa Gemis (ULB), Vincent Louis (ULB), Cécilia Talavera (ULB), Graziella Deleuze (Haute Ecole Bruxelles-Brabant), Sophie Charlier (UCLouvain), Lise Ménalque (ULB), Gaëlle Derivière (HE2B et HEFF), Barbara De Cock (UCLouvain), Aurore François (UCLouvain), Déborah Horlait (UCLouvain), Véronique Lemaire (UCLouvain), Vincent Engel (UCLouvain), François Lambotte (UCLouvain), Jerry Jacques (UCLouvain), Miguel Souto Lopez (UCLouvain), Bénédicte Rochet (UNamur), Raúl Nuevo Gascó (UCLouvain), Véronique Bragard (UCLouvain), Géraldine Wuyckens (UCLouvain), Siham Zaytouni (Hôpital Erasme, ULB), Min Reuchamps (UCLouvain), Pierre Marie Sabbadini (UCLouvain), Sébastien Fevry (UCLouvain), Amandine Jamsin (HE2B Defré), Céline Rase (UNamur), Isabelle Parmentier (UNamur), Damien Renard (UCLouvain), Pierre Artois (ULB), Mylène Botbol-Baum (UCLouvain), Florence Degavre (UCLouvain), Isabelle Roskam (UCLouvain), Aline Duvivier (ULB), Jacques Marquet (UCLouvain), Philippe Bocquier (UCLouvain), Pascale Vielle (UCLouvain), Patricia Mélotte (ULB), Sylvie Verheughe (ULB), Bruno Van Pottelsberghe (ULB), Catherine Bouland (ULB), Audrey Lasserre (UCLouvain), Marcelle Rabinowicz (ULB), Aline Baudet (La Cambre), Jean-François Husson (UCLouvain), Noémie Evrard (UCLouvain), Anne Fromont (UCLouvain), Annalisa Casini (UCLouvain), Véronique Feipel (ULB), Walid Salem (ULB), Ana Maria Cebolla Alvarez (ULB), Carole Bonnetier (UCLouvain), Jacinthe Mazzocchetti (UCLouvain), Julia Jadin (ULB), Romy Genin (ULB), Périne Brotcorne (UCLouvain), Marie-Paule Delplancke (ULB), Thida Kang (ULB), Maxime Fontaine (ULB), Tommaso D'Amelio (ULB), Kahan Natacha (ULB), Vanessa Wittvrouw (Union professionnelle des sages-femmes belges), Charline Marbaix (Médecin indépendante), Pascaline Van Oost (UCLouvain), Olivia de Briey (UCLouvain), Zoé Saliez (UCLouvain), Kévin Carillon (UCLouvain), Manon Bréda (UCLouvain), Axel Imbert (UCLouvain), Florence Stinglhamber (UCLouvain), Micael Castanheira (ULB), Jessica van Ginneken (ULB), Josepha Moriau (UCLouvain), Gaëlle Leman (UMons), Laura Merla (UCLouvain), Joachim Van Cant Joachim (ULB), Isabel Yépez del Castillo (UCLouvain), Antoine Vanbeneden (UCLouvain), Anne-Sophie Daout (ULB), Marianne Puttemans (ULB), Aurélie Bouvart (ULB), Elisabeth Leduc (ULB), Mathilde Vankerkhoven (ULB), Laetitia Fagnoul (Maison Médicale Les Houlpays), Octave De Brouwer (ULB), Michael Verstraeten (ULB), Julie Hermesse (UCLouvain), Chloé Sauvage (ULB), Martin Wagener (UCLouvain), Pascale Lybaert (ULB), Guida Ayza Estopà Dulbea (ULB), Paule-Rita Maltier (Centre psycho-médico-social), Emmanuel Debryne (UCLouvain), Pascale Jamouille (UCLouvain et UMons), Bernard Fusulier (UCLouvain), Nina Manzano (ULB), Claudia Toma (ULB), Chloé Salembier (UCLouvain), Yara Al Chehayed (UCLouvain), Tatiana Daligault (UCLouvain), Karl-Andrew Woltin (UCLouvain), Émilie Moget (UCLouvain), Logan Capizzi (ULB), Alena Sander (UCLouvain), Véronique Servais (ULiège), Maureen Walschot (UCLouvain), Emmanuelle Zech (UCLouvain), Julie Gérard (ULiège), Suzanne Kieffer (UCLouvain), Claudine Simart (ULiège), Anne Roekens (UNamur), Stéphanie Demoulin (UCLouvain), Nathalie Grandjean (FNRS / Université Saint-Louis), Adeline Grard (UCLouvain), Edithe Antoine (UCLouvain), David Pening (ULB), Marie Carlier (UCLouvain), Alexandra Waszak (ULB), Héroïse Malisse (UCLouvain), Sophie Jacquot (USL-B / UCLouvain), Stéphanie Wattier (UNamur), Charly Derave (ULB), Laurence Boogaerts (ULB), Sophie Del Fa (UCLouvain), Véronique Bragard (UCLouvain), Lyse Vancampenhoudt (UCLouvain), Sandy Tubeuf (UCLouvain), Mathieu Peiffer (ULB) Alice Rees (UCLouvain),

Danielle Bajomée (ULiège), Liesbeth Degand (UCLouvain), Sandrine Detandt (ULB), Charlotte Langohr (UCLouvain), Gilles Lecuppre (UCLouvain), Joan Damiens (UCLouvain), Apolline Vranken (ULB), Maxime Thiry (UCLouvain), Benjamin-Samuel Schlüter (UCLouvain), Hugo Thirard (UCLouvain), Inès Kalai (UCLouvain), Christel Christophe (UCLouvain), Pierre Fastrez (FNRS / UCLouvain), Christophe Vandeschrick (UCLouvain), Alexandra Siegel (ULB), Joanne Joczzyk (UCLouvain), Juliette Dor (ULiège), Yaël Nazé (ULiège), Lena Terrando (ULB), Giulia Olyff (ULB), Thibaut Creton (ULB), Margot Goblet (ULiège), Élodie Razy (ULiège), Marianne Rooman (ULB), Valérie Dufour (FNRS/ULB), Camille Pavoncelli (ULB), Antoine Hoekman (ULB), Nicole Van Enis (ULiège), Margaux Sladden (Conservatoire royal de Bruxelles), Aurore Flamion (ULB), Karin Van loon (Haute École Bruxelles Brabant), Catherine Geeroms (UCLouvain), Mireille Le Guen (UCLouvain), Léa Amand (UCLouvain), Corinne Boüüaert (Médecin, Collectif Contraception de Seraing), Justine Havelange (UCLouvain), Geneviève Warland (UCLouvain), Cécile Rousseau (Médecin, Collectif contraception Seraing), Christopher Murray (ULB), Caroline Sappia (UCLouvain), Alizée Detiffé (Médecin, Planning familial Etterbeek), Déborah Horlait (UCLouvain), Nicolas Mavroudakis (ULB), Adeline Werry (UCLouvain), Line Vanparys (UCLouvain), Marie-Christine Pollet (ULB), Muriel Dejemepe (UCLouvain), Anne-Sophie Collard (UNamur), Frédéric Buxant (Hôpitaux Iris Sud – ULB), Léticia Warnier (UCLouvain), Pierre-Guillaume Méon (ULB), Sandrine Meyer (ULB), Charlotte Reul (Henallux), Fauve Bougard (ULB), Magali Legast (UCLouvain), Sylvie Boet (ULB), Henry Maes (UCLouvain), Charlotte Lequeux (Haute École Léonard de Vinci), Casper Janssens (ULB), Magalie Barthélemy (UCLouvain), Emilie Piat (ULB), Cloë Machuelle (UCLouvain), Noémie Emmanuel (UCLouvain), Santiago Dierckx (UCLouvain), Vincent Dupriez (UCLouvain), Florence Libert (UNamur), Alexandra Micciche (ULB), Natalie Rigaux (UNamur), Nicolas Ruffini-Ronzani (UNamur), Laurence Mettewie (UNamur), Stéphanie Jacquet-Pariente (UCLouvain), Christophe Pirenne (ULiège, UCLouvain), Stéphanie Barras (UCLouvain), Célia Roman Tomas (infirmière, CHU Saint-Pierre), David Vrydaghs (UNamur), Xavier Dumay (UCLouvain), Rachel Brahy (ULiège), Lisa Lacroix (UNamur), Jean-Benoît Gabriel (UNamur), Georges Soumenkoff (gynécologue), Anne-Sophie Tirmarche (UCLouvain), Stéphane Baudry (ULB).